



# Communiqué de presse

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

## **CONSEILS DE SÉCURITÉ POUR PRÉVENIR LES INTRODUCTIONS PAR EFFRACTIONS**

**Trois-Rivières, le 10 juin 2021** - Les policiers de la Sûreté du Québec de la MRC de Matawinie tiennent à rappeler quelques conseils de sécurité afin de prévenir les introductions par effraction et les vols.

Souvent, les suspects cibleront les résidences ou autre bâtiment présentant certaines lacunes en matière de prévention profitant ainsi de l'opportunité qu'offre la vulnérabilité des lieux.

Voici donc quelques conseils de sécurité :

- Lors de vos absences, avisez un voisin en qui vous avez confiance. Ce dernier sera plus vigilant à l'égard de votre domicile et portera une attention particulière aux allées et venues à votre demeure, aux véhicules qui peuvent sembler suspects et à tout rôdeur dans le voisinage. Faire ramasser le courrier, les journaux et débayer l'entrée sont des gestes qui évitent de démontrer votre absence.
- Il s'avère efficace de connaître votre entourage immédiat et de vous entendre avec vos voisins afin qu'ils soient plus alertes et signalent toute irrégularité à la police. Plusieurs interventions policières ont permis l'arrestation de suspects grâce à la vigilance de plusieurs citoyens.
- Verrouiller les portes, même si vous êtes présents à la maison, et tailler les arbustes et les haies afin que sa résidence soit visible. Bien éclairer tous les accès à votre résidence et utiliser une minuterie pour régler l'éclairage tant intérieur qu'extérieur.
- Ne pas laisser d'objets accessibles pouvant servir à s'introduire dans votre résidence (échelle, outils, etc.) ni aucun objet susceptible d'être aisément volé (tondeuse, bicyclette, souffleuse à neige, etc.).
- Le numéro d'immeuble doit être visible à l'avant et à l'arrière (lorsque nécessaire) afin de permettre aux policiers ou autres services d'urgence de bien identifier votre résidence.
- Installer des serrures et verrous sécuritaires sur toutes les portes extérieures y compris les portes de garage.

- Au besoin, installez des dispositifs secondaires de verrouillage (clous, barres) sur fenêtres et portes coulissantes et les cadres de porte en bois sont renforcés d'une plaque de métal à la hauteur de la serrure.
- Faire installer un système d'alarme et l'utiliser même lorsque l'on est à la maison.
- Ne pas garder de sommes importantes d'argent chez soi et garder ses objets précieux dans un coffret de sûreté. Buriner ses biens est un moyen efficace de prévenir le vol.

Il est important de signaler une introduction par effraction ou un vol à votre service de police, peu importe la valeur des objets dérobés. Également, n'hésitez pas à contacter les policiers même si vous n'avez pas l'intention de déclarer l'événement à votre assureur. La collaboration des citoyens est essentielle pour rendre à terme des enquêtes et traduire les criminels devant les tribunaux.

Si vous apercevez une personne suspecte dans votre secteur, notez une brève description de celle-ci; le sexe, l'âge approximatif, la couleur de l'habillement et les signes particuliers, tels que les tatouages, cicatrices, vêtements ou bijoux particuliers. Pour les véhicules suspects, relevez en premier lieu le numéro de la plaque d'immatriculation, ainsi que la couleur et la marque.

Si vous remarquez une activité suspecte dans votre entourage, n'hésitez pas à appeler le 911.

- 30-